

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Votre enfant entre en Maternelle ?

Vous arrivez à ALBON ?

Vous avez deux démarches obligatoires à accomplir :

➤ **Démarche auprès de la Mairie :**

Vous retirez puis déposez votre dossier d'inscription scolaire, avec les justificatifs demandés, auprès du secrétariat de la Mairie :

Mairie d'Albon
6 Place Saint Romain 26140 ALBON
04.75.03.12.71
secretariat@mairie-albon.fr

Vous recevrez ensuite à votre domicile le certificat d'inscription
(Aucun enfant ne sera inscrit sans le certificat d'inscription de la Mairie).

➤ **Démarche auprès de l'école :**

Pour procéder à l'admission de votre enfant :

Prenez obligatoirement rendez-vous par téléphone uniquement le mardi avant 16h avec Mme la Directrice de l'école indiquée sur le certificat d'inscription scolaire.

au 04.75.31.03.98 pour l'Ecole publique Louise Michel (Albon)

ou 04.75.03.10.65 pour l'Ecole publique (St Martin des Rosiers)

Attention :

-Ne pas oublier de vous présenter à ce rendez-vous avec le certificat d'inscription à la nouvelle école, le certificat de radiation de l'ancienne (si votre enfant vient d'un autre établissement), le carnet de santé de l'enfant et le livret de famille.